

GUIDE D'ÉQUIVALENCE DES DIPLÔMES ÉTRANGERS EN SOINS INFIRMIERS POUR LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Guide élaboré par : Le CDÉNÉ
Sous la responsabilité de : Mourad El achhab



Mars 2025

Guide élaboré par :
Le Conseil de développement
économique de la Nouvelle Écosse
Sous la responsabilité de :
Mourad El achhab

Le Conseil de développement économique de Nouvelle-Écosse (CDÉNÉ) est un organisme sans but lucratif dédié à l'avancement économique de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse. Fondé en 1999, il est le seul organisme francophone provincial qui œuvre au développement économique en Nouvelle Écosse.

Pour nous joindre :

**CDÉNÉ 1809, rue Barrington,
Bureau 902 Halifax,
N-É B3J 3K8 Canada**

**Téléphone : 902-422-2652 /
services RTCE
Courriel : info@cdene.ns.ca
www.cdene.ns.ca**



N. B : Une partie de l'information contenue dans ce guide a été recueillie lors de rencontres avec divers organismes et établissements impliqués dans l'accréditation et la reconnaissance des diplômes étrangers en soins infirmiers pour la Nouvelle-Écosse, ainsi que par un travail de recherche dans les sites webs des parties prenantes du processus d'équivalence, de réintégration et d'évaluation.

Date de publication : Mars 2025

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
REMERCIEMENTS	3
LISTE DES ACRONYMES	4
INTRODUCTION	5
VUE D'ENSEMBLE SUR LA FORMATION INFIRMIÈRE EN N-É	7
LES ORGANISMES IMPLIQUÉS	9
1-NNAS	9
2-NSCN	10
ETAPE 1 - SOUMETTRE UNE DEMANDE AU NNAS	11
1-Critères d'admissibilité	11
2-Processus à suivre et documents requis	11
ETAPE 2 - PRÉSENTER UNE DEMANDE A NSCN	18
1- Ce qu'il faut savoir avant de soumettre la demande	18
2- Processus et documents requis pour les IAA et IA	20
3-Exigences linguistiques	21
SCHÉMA RÉCAPITULATIF DU PROCESSUS D'ÉQUIVALENCE	23
RAPPORT CONSULTATIF DU NNAS ET SCÉNARIOS POSSIBLES	27
1- Pour les infirmiers auxiliaires autorisés (IAA):	27
2- Pour les infirmiers autorisés (IA)	28
TEST D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES AUPRÈS DE INSPIRE GLOBAL	30
ASSESSMENT	30
1-Généralités	31
2-Composantes de l'évaluation	31
3-Frais de l'évaluation	32
RN BRIDGING/ RE-ENTRY PROGRAM	33
1-Pour les IAA	33
2-Pour les IA	34
EXAMENS	37
1-Canadian Practical Nurse Registration Exam (CPNRE)	37
2- National Council Licensure Examination-RN (NCLEX-RN)	38
LICENCE CONDITIONNELLE (CONDITIONAL LICENSURE-CL)	40
LIENS UTILES	41
ANNEXES	43

REMERCIEMENTS:

Ce guide est le résultat d'un travail de recherche et de concertation avec divers organismes impliqués dans l'accréditation et l'intégration des professionnels de la santé. Il s'inscrit dans le cadre de la mise à jour du guide précédemment élaboré en novembre 2022, afin de l'actualiser et de le rendre plus pertinent.

Nous exprimons notre profonde gratitude au Nova Scotia College of Nursing (NSCN) pour les précieuses informations fournies au cours de nos échanges, qui ont permis de clarifier le processus à suivre par les infirmiers formés à l'étranger à leur niveau.

Nous remercions également le Nova Scotia Health Learning Institute for Health Care Providers (anciennement RNDPC) pour sa collaboration et son partage de données essentielles concernant le Re-Entry Program, contribuant ainsi à l'élaboration de ce guide.

Enfin, je tiens à remercier sincèrement le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNÉ) pour son soutien et son engagement envers les professionnels formés à l'étranger, facilitant leur intégration au marché du travail et contribuant ainsi au dynamisme économique de la province.

LISTE DES ACRONYMES:

N-É: Nouvelle-Écosse

IFÉ: infirmiers formés à l'étranger

NSCN: Nova Scotia College of Nursing

IA: infirmier autorisé

IAA: infirmier auxiliaire autorisé

IP: infirmier praticien

LPN: Licensed Practical Nurses

RN: Registered Nurse

NNAS: National Nursing Assessment Service

NSCC: Nova Scotia Community College

NBCC: New Brunswick Community College

CES: Comparative Education Service

ICAS: Service canadien d'évaluation de documents scolaires internationaux

ICES: International Credential Evaluation Services

WES: World Education Services

CPNRE: Canadian Practical Nurse Registration Examination

NCLEX-RN: National Council Licensure Examination for Registered Nurses

CELBAN: Canadian English Language Benchmarks Assessment for Nurses

IELTS: International English Language Testing System

OET: Occupational English Test

PTE: Pearson Test of English

JE: jurisprudence exam

CBA: a computer-based Assessment

SLA: Simulation Lab Assessment

NCSBN: National Council of State Boards of Nursing

CL: Conditional Licensure

INTRODUCTION:

Au Canada, le secteur de la santé est confronté à **une pénurie** persistante de personnel infirmier, en raison du vieillissement de la population et de **l'augmentation des besoins en soins** de santé. La Nouvelle-Écosse n'échappe pas à cette réalité et déploie des efforts pour combler le manque d'infirmiers.

Selon Janet Hazelton, présidente du NSNU (Nova Scotia Nurses Union), représentant 8000 infirmiers en Nouvelle-Écosse, la province faisait face en 2024 à une **pénurie** de près de **1000 postes vacants** au sein de Santé Nouvelle-Écosse, soit un taux de vacance de 16,5 % (NSNU, 2024).

En 2022, un infirmier sur cinq était diplômé à l'international. Cependant, les recrutements restent **insuffisants** pour répondre à la demande croissante. Entre 2021 et 2022, les postes vacants ont augmenté de **75 %** pour les infirmières autorisées et de **62 %** pour les infirmières auxiliaires (NSNU, 2024).

Source: <https://www.nsnu.ca/StandingCommitteeOnHealthMarch2024>

Dans ce contexte, étant donné que les professions infirmières figurent parmi les **métiers les plus recherchés** en Nouvelle-Écosse, les établissements de santé recrutent activement des infirmiers formés à l'étranger, tandis que le gouvernement met en place des mesures visant à faciliter leur **intégration** et leur **rétention** afin de remédier à cette situation.

En revanche, les infirmiers formés à l'étranger souhaitant faire reconnaître leurs diplômes en soins infirmiers, doivent passer par plusieurs étapes avant d'être autorisés à exercer dans les établissements de santé de la Nouvelle Écosse.

Ce présent guide est destiné aux **infirmiers autorisés** (IA) et aux **infirmiers auxiliaires** autorisés (IAA) diplômés hors du Canada, souhaitant exercer le métier d'infirmier en Nouvelle Écosse. Il décrira de façon aussi claire et simple que possible le processus pour obtenir cette équivalence (exigences, coûts, organismes à contacter, documents requis...), tout en expliquant les **étapes à suivre** pour la reconnaissance des diplômes étrangers en soins infirmiers selon les dernières données existantes au moment de rédaction du présent guide.

En effet, ce guide permettra aux infirmiers formés à l'étranger non seulement de **comprendre** et de **démystifier** les démarches à suivre, mais également **d'anticiper** et commencer le processus et la collecte des documents avant d'arriver au Canada, d'où son grand intérêt.

En principe, il est obligatoire de passer par deux organismes : National Nursing Assessment Service (**NNAS**) et le Nova Scotia College of Nursing (**NSCN**). Ce dernier représente l'organisme de réglementation des métiers en soins infirmiers, responsable de l'accréditation des trois catégories d'infirmiers au niveau de la province, à savoir: les infirmiers auxiliaires autorisés, les infirmiers autorisés, et les infirmiers praticiens.

Il convient de souligner qu'il est possible que les organismes ou les institutions d'évaluation ou de réglementation apportent des changements à cette procédure ou aux exigences à tout moment, d'où la nécessité de les contacter avant d'entreprendre toutes démarches, afin de s'assurer d'avoir les informations les plus récentes.



VUE D'ENSEMBLE SUR LA FORMATION INFIRMIÈRE EN N-É:

En Nouvelle Écosse, il existe **cinq institutions** qui offrent des programmes de formation en sciences infirmières, soit, **trois universités** qui offrent le Baccalauréat en soins infirmiers menant au diplôme infirmiers autorisés, et **deux institutions** offrant des programmes en soins infirmiers auxiliaires. Les trois institutions qui offrent le programme d'infirmier immatriculé sont: Dalhousie University, St. Francis Xavier University et Cape Breton University. Tandis que le Nova Scotia Community College et l'Université Sainte-Anne offrent le programme en soins infirmiers auxiliaires. À ce titre, l'Université Sainte-Anne est la seule institution offrant le programme en soins infirmiers auxiliaire en français (durée de formation **2 ans**). Aussi, il convient de souligner qu'en N-É, la formation d'infirmier autorisé n'est disponible qu'en anglais (durée de formation **4 ans**). Les rôles des infirmiers autorisés et des infirmiers auxiliaires autorisés diffèrent en termes de préparation scolaire, de **champ de pratique**, de **responsabilités** infirmières et du **degré d'autonomie** dans la pratique. Les infirmiers autorisés ont un diplôme ou un baccalauréat en sciences infirmières et les infirmiers auxiliaires autorisés ont un diplôme en soins infirmiers auxiliaires.

En raison des différences en matière de scolarité (contenu théorique et pratique de la formation, ainsi que la durée de formation), les infirmiers autorisés et les infirmiers auxiliaires autorisés ont des **niveaux d'autonomie différents** dans la pratique. En général, les IA pratiquent de manière plus autonome et ont un champ d'exercice plus large que les IAA.

Les infirmiers formés à l'étranger (IFÉ) souhaitant faire reconnaître leurs diplômes en N-É doivent franchir quelques étapes avant d'être autorisés à exercer dans les établissements de santé. En principe, il est obligatoire de passer par deux organismes : le National Nursing Assessment Service (**NNAS**) et le Nova Scotia College of Nursing (**NSCN**).

Conseil:

Étant donné que la Nouvelle-Écosse est une province majoritairement anglophone, il est recommandé d'améliorer votre niveau d'anglais parallèlement aux démarches d'équivalence de votre diplôme.

LES ORGANISMES IMPLIQUÉS:

1- NNAS:

Le NNAS est la porte d'entrée unique des IFÉ qui désirent exercer la profession infirmière au Canada, à l'exception du Québec, du Yukon, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest.

Contacteur le NNAS est la **première démarche** à entreprendre pour demander l'équivalence des diplômes obtenus hors du Canada. Son rôle est d'évaluer et de vérifier les titres de compétence en soins infirmiers, les compare aux normes et aux diplômes canadiens, et garantit le stockage en ligne sécurisé des documents liés à la demande d'équivalence. À souligner que cette évaluation est assujettie à des frais, et qui sont à la charge de la personne qui en fait la demande. Le NNAS accepte les demandes et les documents rédigés en français ou en anglais, selon les exigences des organismes de réglementation (pour le NSCN, ils doivent être en anglais). Par contre, il peut s'occuper de la traduction aux frais du demandeur. Le traitement de la demande n'est initié qu'après réception de la demande complète par le NNAS. Des informations plus détaillées relatives à cette étape (coûts, documents à envoyer, délais...) suivront dans un prochain chapitre.

Une fois l'évaluation terminée, le NNAS produit un **rapport consultatif** au demandeur. Ce document sera exigé pour pouvoir entamer la deuxième étape au niveau du NSCN.



2- NSCN:

NSCN est le **seul organisme de réglementation** de l'ensemble des infirmières et infirmiers de la N-É, à savoir: infirmiers auxiliaires autorisés (IAA), infirmiers autorisés (IA) et infirmiers praticiens (IP). Le NSCN possède un pouvoir d'accréditation et délivre des **permis d'exercice** aux trois catégories d'infirmiers qui exercent en N-É, établit les normes de pratique des soins infirmiers, approuve les programmes de formation en soins infirmiers, et améliore la compétence continue du personnel infirmier. Toute personne désirant travailler en Nouvelle-Écosse doit **obligatoirement** être **autorisée par NSCN**.

L'étape auprès du NSCN ne peut être entamée qu'après la finalisation de l'évaluation préliminaire auprès du NNAS. Afin d'éviter toute perte de temps, les IFÉ doivent s'assurer de satisfaire aux exigences du NSCN avant de soumettre leur demande d'évaluation pour l'obtention du rapport consultatif (advisory report) auprès du NNAS.

Les deux prochains chapitres sont consacrés aux démarches à entreprendre auprès de ces deux organismes, ainsi qu'à la documentation à fournir.



N. B:

Depuis le 21 juin 2023, le NNAS propose un service **accéléré** pour faciliter la reconnaissance des diplômes des IFÉ. En partenariat avec plusieurs organismes participant à ce service, dont le NSCN. Il garantit la publication des rapports consultatifs sous **5 jours** après réception des documents requis.

ETAPE 1: SOUMETTRE UNE DEMANDE AU NNAS

Cette étape consiste à évaluer la formation en soins infirmiers reçue à l'étranger en la comparant aux normes et standards de la formation du Canada, et à ce que le NNAS produise un rapport consultatif unique pour les deux catégories (IA et IAA). Il est obligatoire de choisir dès le début l'organisme (ou les organismes) de réglementation auprès duquel ou desquels la demande sera soumise, et ce, sans frais additionnels.

1- Critères d'admissibilité:

Vous êtes admissible au service accéléré du NNAS si vous :

- avez terminé un programme d'études post-secondaires en soins infirmiers (université ou collège) à l'extérieur du Canada.
- avez obtenu un permis d'exercice de la profession infirmière à l'extérieur du Canada.
- souhaitez demander une autorisation d'exercer en tant qu'IAA ou IA au Canada auprès d'un organisme de réglementation qui participe au service accéléré.

Conseil:

Contactez les tierces parties avant d'entamer le processus auprès du NNAS afin de savoir combien de temps il leur faudra pour délivrer vos documents, combien cela coûtera et quelle procédure vous devrez suivre.

2- Processus à suivre et documents requis:

1 - Créer un compte et présenter une demande au NNAS

La demande d'évaluation se fait en ligne sur le site web: <https://www.nnas.ca/fr/>

Vous devez obligatoirement créer un compte en ligne auprès du NNAS (svp voir **annexe 1**). Il vous faudra:

- Fournir votre adresse courriel
- Créer trois questions de sécurité
- Lire et accepter les conditions générales
- Entrer le code de sécurité envoyé à votre adresse courriel
- Créer un mot de passe
- Sélectionnez l'organisme (ou les organismes) de réglementation auprès duquel ou desquels vous souhaitez faire votre demande.

2 - Payer les frais

Après avoir complété le formulaire de demande, il faut payer les frais de traitement de la demande principale d'évaluation qui s'élèvent à **750 dollars canadiens**. Le NNAS n'accepte que les paiements effectués par **carte de crédit** Visa ou Mastercard.

Dès réception de la demande par le NNAS et confirmation du paiement, le requérant reçoit un courriel de bienvenue, contenant des instructions relatives à la procédure, ainsi qu'un **numéro ID permanent**, que le demandeur peut utiliser pour suivre sa demande, et imprimer les formulaires exigés par le NNAS. Il est à noter également que la demande principale reste valide pour une période de 12 mois à partir de la date de paiement des frais. Le candidat doit soumettre tous les documents exigés dans ce délai pour que le NNAS commence le traitement de la demande et produise le rapport consultatif.

Une demande d'évaluation est considérée fermée si:

- Le rapport consultatif a été produit.
- Un délai de 12 mois s'est écoulé depuis la soumission de la demande.

Une demande expirée ou fermée peut être réactivée moyennant des frais qui s'élèvent à **240 dollars canadiens** dans les 12 mois suivant la date d'expiration. La réactivation ne peut être faite **qu'une seule fois**.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur les barèmes de frais du NNAS en **annexe 2**.

Astuce:

Les personnes qui présentent une demande peuvent aussi demander qu'un rapport consultatif soit remis à de multiples organismes de réglementation, sans frais supplémentaires. Les organismes de réglementation additionnels doivent être choisis lorsque la demande principale est active, et avant que le rapport consultatif soit produit.

3 - Soumettre l'information requise

Après avoir créé un compte, et une fois le paiement effectué, vous devrez fournir les informations relatives à :

- votre identité,
- la formation en soins infirmiers,
- l'emploi pour chaque employeur pour lequel le candidat a travaillé au cours des 5 dernières années (l'information concernant l'emploi est requise mais **aucune documentation** n'est exigée),
- l'inscription infirmière (l'organisme de réglementation de votre pays si applicable),
- l'examen NCLEX-RN et aux conditions d'octroi du permis.

Ces informations permettront ultérieurement au NNAS d'évaluer la formation en soins infirmiers suivie à l'étranger en la comparant aux normes et standards canadiens et serviront à l'élaboration du **rapport consultatif**.

Le nouveau **service accéléré**, auquel NSCN participe, est un processus simple, rapide et sûr pour les IFÉ qui souhaitent obtenir une autorisation d'exercer au Canada à titre d'IAA ou IA. Ce service permet de **réduire** le temps de traitement et la documentation requise.



Conseil :

Puisque le NSCN participe au service accéléré, il est fortement recommandé de demander dès que possible un rapport d'évaluation complet des études (cours par cours) auprès d'un organisme approuvé par IRCC, avant même de contacter le NNAS.

4 - Télécharger les documents d'identité

Dans le cadre du processus accéléré, il est maintenant possible de soumettre les documents relatifs à la preuve d'identité via le portail des candidats du NNAS.

Deux documents d'identité distincts sont exigés, à savoir que les formes acceptables sont le passeport, le permis de conduire, ou tout autre forme de pièces d'identité avec photo émises par le gouvernement.

Quelques critères doivent être respectés pour que les documents d'identité soient acceptés par le **NNAS**:

- Les copies doivent être notariées et identiques aux documents originaux (signées, datées et tamponnées par un notaire public).
- Au moins une pièce d'identité doit comporter la **photo et la signature** du demandeur.
- Le demandeur doit être avec le notaire au moment où les documents sont copiés et notariés en tant que copies certifiées conformes.
- Au Canada les copies notariées doivent être faites par un notaire public ou un avocat.
- À l'extérieur du Canada, les copies notariées doivent être certifiées par un responsable autorisé du gouvernement pour certifier les copies conformes des documents.
- La personne qui atteste les documents doit signer et cacheter chaque document vérifié, en indiquant son adresse et son numéro de téléphone et en attestant par écrit qu'elle a vu les documents originaux, qu'elle en a fait des copies et attester qu'il s'agit de copies conformes et qu'elle n'est aucunement liée au demandeur.

Tous les documents soumis au NNAS doivent être en français ou en anglais (selon les exigences de l'organisme auquel vous soumettez la demande). Les traductions doivent être certifiées conformes par un notaire, et les frais sont à la charge du demandeur.



5 - Demander le rapport d'évaluation des études

Le NSCN exige un rapport d'évaluation d'études cours par cours provenant d'un organisme approuvé par IRCC.

Une fois obtenu, vous devez demander à la tierce partie concernée d'envoyer votre rapport directement au NNAS, soit par courrier (voir coordonnées en **Annexe 3**), soit par voie numérique via un lien sécurisé.

À noter que les frais liés à cette évaluation sont à la charge du demandeur, qui est libre de choisir l'un des quatre organismes reconnus par le NSCN et approuvés par IRCC et qui sont:

- Comparative Education Service (CES)
- Service canadien d'évaluation de documents scolaires internationaux (ICAS)
- International Credential Evaluation Services (ICES)
- World Education Services (WES)

6 - Demander le formulaire sur la pratique de la profession infirmière

Toute l'information relative à vos permis et inscriptions pour exercer la profession infirmière doit être déclarée.

Toutefois, seuls les documents relatifs à votre premier permis en soins infirmiers et à votre permis actuel sont exigés.

Comment procéder?

1

Téléchargement et impression : Accédez au portail des demandeurs pour télécharger le formulaire d'inscription infirmière, comprenant la partie A, la partie B (examen et inscription) et la partie C (désignation d'un représentant).

2

Transmission aux autorités compétentes : Signez la partie A, puis envoyez le formulaire à l'organisme responsable de votre premier permis et de votre permis actuel.

3

Ces organismes doivent compléter le formulaire, y apposer leur sceau officiel et une adresse de retour, puis le transmettre directement au NNAS par courrier ou via un portail sécurisé.

Points essentiels

- Les formulaires non rédigés en anglais ou en français doivent être accompagnés d'une traduction certifiée. Les frais de traduction sont à la charge du demandeur.
- Le NNAS n'accepte que les documents envoyés directement par les autorités compétentes (organismes de réglementation).
- Si vous avez d'abord obtenu un permis de sage-femme avant un permis infirmier à l'étranger, seul votre premier permis en soins infirmiers est requis pour le NNAS.



N. B:

Si votre pays ou territoire ne délivre pas de permis, mais que votre diplôme vous autorise à exercer le métier d'infirmier, votre établissement d'enseignement devra envoyer une copie de votre diplôme au NNAS

7 - Suivre l'état de la demande

Une fois la demande complète est soumise au NNAS, vous serez en mesure de :

- suivre l'état d'avancement de la demande à partir de votre compte.
- voir quels documents ont été reçus par le NNAS.
- télécharger une copie du rapport et soumettre une demande aux organismes de réglementation de votre choix.

Le tableau suivant donne une idée simplifiée du processus à suivre dans le cadre du service accéléré auprès du NNAS :

Documents requis	2 pièces d'identité notariées Rapport d'évaluation complet des études cours par cours. Premier permis et permis en vigueur pour exercer la profession infirmière
Évaluation du curriculum	Formation en soins infirmiers suivie à l'étranger évaluée en fonction des standards du Canada. Les organismes de réglementation ont accès aux rapports sur l'évaluation en fonction du niveau du pays.
Rapport consultatif	Produit dans les 5 jours suivant la réception de toute la documentation, à condition qu'aucune clarification additionnelle ne soit requise.
Frais	Un seul Rapport consultatif pour les professions d'IA/IAA produit pour un tarif unique de 750 \$ CA et transmis à de multiples organismes de réglementation.



ETAPE 2 : PRÉSENTER UNE DEMANDE AU NSCN

1- Ce qu'il faut savoir avant de soumettre la demande

Les candidats formés à l'étranger qui répondent aux exigences d'inscription de NSCN peuvent présenter une demande d'inscription initiale. Il convient de mentionner que:

- Cette demande est assujettie à des frais qui sont à la charge du candidat.
- Les candidats peuvent faire la demande d'inscription même s'ils ne résident pas en Nouvelle-Écosse.
- Tous les documents exigés par NSCN doivent être présentés **en anglais**. Les traductions faites par un traducteur agréé sont aussi acceptées.
- Si vous êtes diplômé d'un programme en soins infirmiers spécialisés (ex. : psychiatrie, pédiatrie, sage-femme) sans formation en médecine et chirurgie des adultes, contactez **ien@nscn.ca** avant de soumettre votre candidature.
- soumettre une demande pour les deux catégories IAA et IA est légale, mais le NSCN ne recommande pas cette pratique.



- Le NSCN exige que les candidats répondent à l'exigence de **pratique infirmière récente** (Currency of Practice) pour être admissibles à demander la licence d'exercice en tant qu'IAA ou IA en Nouvelle-Écosse. Cette exigence est essentielle, car elle garantit que le candidat possède une expérience récente en soins infirmiers.
- Les candidats qui ne satisfont pas à cette exigence peuvent être jugés inadmissibles à une licence d'exercice et devront, le cas échéant, suivre des **mesures supplémentaires**, telles qu'un programme de réintégration (Re-Entry Program) ou une évaluation des compétences (Competency Assessment), conformément aux exigences du NSCN.

Afin de répondre à l'exigence de pratique infirmière récente, les infirmiers formés à l'étranger doivent remplir l'une des conditions suivantes :

- Avoir exercé la profession au plus tard dans les **trois** années précédant la demande de licence.
- Avoir cumulé un minimum de **320 heures** de pratique au plus tard dans les **cinq années** précédant la demande de licence.

Il est à noter que, depuis le 20 janvier 2025, la procédure accélérée permettant aux infirmiers issus des sept pays désignés (Philippines, Inde, Nigeria, États-Unis, Royaume-Uni, Australie et Nouvelle-Zélande) d'obtenir une équivalence directe sans passer par le NNAS est temporairement suspendue pour les nouveaux candidats.

Les IFÉ issus de ces pays qui souhaitent obtenir une autorisation d'exercer auprès du NSCN doivent désormais passer par le NNAS, en attendant la reprise de la procédure accélérée prévue au cours de l'année 2025.

Nous vous recommandons de consulter régulièrement le site web du NSCN pour vous tenir informé de la reprise de la procédure accélérée. À ce jour, aucune date n'a été annoncée.

2- processus et documents requis pour les IAA et IA

Après avoir reçu le rapport consultatif (Advisory Report) du NNAS, le candidat doit entamer les démarches suivantes pour soumettre la demande à NSCN:

- Les demandes doivent être soumises via le portail des demandes sur le site web:
<https://www.nscn.ca/registration-licensing/my-portal/registrant-portal>
- Créez un compte sur le portail des demandes (voir **Annexe 4**). Lors de l'inscription, vous devrez sélectionner la désignation pour laquelle vous souhaitez obtenir une licence de pratique. Vous aurez toutefois la possibilité d'ajouter une deuxième demande pour une autre catégorie après la création de votre compte.
- Connectez-vous avec votre nom d'utilisateur et mot de passe pour soumettre votre demande de permis d'IAA ou d'IA.

- Vous devez sélectionner le type de demande suivant : **Candidats LPN/RN (IEN non-expedited countries)**.
- Assurez-vous d'indiquer votre numéro de demande NNAS, propre à votre dossier en N-É.
- Vous devrez fournir plusieurs informations concernant votre identité, votre formation et votre emploi. (Veuillez consulter **l'Annexe 5** pour voir un exemple du formulaire).
- Vous devrez également télécharger deux pièces justificatives d'identité (ex: acte de naissance, passeport, permis de conduire, carte de résident permanent, etc.).
- satisfaire aux exigences linguistiques, (voir chapitre suivant pour plus de détails).
- Payer les frais associés sur le portail (voir **Annexe 6** pour la liste des frais).
- Le traitement de la demande de licence prend généralement jusqu'à 8 semaines après réception de la demande complète. Le NSCN vous informera de sa décision ainsi que des prochaines étapes à suivre.
- Une fois toutes les conditions remplies et votre demande approuvée par le NSCN, la dernière étape sera de réussir l'examen national requis pour exercer en tant qu'infirmier. Les IAA doivent passer le CPNRE, tandis que les IA doivent réussir le NCLEX-RN.

3- Exigences linguistiques

Vous pouvez répondre à l'exigence de maîtrise de l'anglais par l'un des moyens suivants :

- Autorisation actuelle ou antérieure à exercer en tant que professionnel de la santé réglementé dans une juridiction où les services de santé sont dispensés en anglais, dans n'importe quel pays.
- Diplôme d'un programme de formation en soins infirmiers où la théorie et la pratique clinique étaient enseignées en anglais, dans n'importe quel pays.

N. B:

N. B: Fournissez le document de casier judiciaire uniquement sur demande du NSCN.

- Avoir suivi une formation en soins infirmiers ou dans un autre domaine en anglais après l'admission au programme, dans n'importe quel pays.
- Envoyer le formulaire de confirmation de l'employeur (voir **annexe 7**) attestant que le candidat a travaillé dans un environnement où les services étaient fournis en anglais et confirmant sa maîtrise de l'anglais. Le formulaire doit être soumis directement par l'employeur et est disponible en téléchargement via le lien suivant :
<https://www.nscn.ca/sites/default/files/documents/Registration/EmployerConfirmationEnglishLanguageProficiency.pdf>
- Obtention des résultats minimaux requis à l'un des tests de compétence linguistique en anglais approuvés par NSCN: CELBAN, IELTS Academic, OET, ou PTE Academic (Pearson Academic).

Test de langue	EXPRESSION ÉCRITE	EXPRESSION ORALE	COMPRÉHENSION ORALE	COMPRÉHENSION ÉCRITE	SCORE TOTAL
Canadian English Language Benchmarks Assessment for Nurses (CELBAN)	7	8	9	8	N/A
Occupational English Test (OET)	C+	B	B	C+	-
PTE Academic (Pearson Test of English Academic)	68	75	73	66	-
International English Language Testing System (IELTS) (Academic Only)	6.5	7	7	6.5	7

Astuce:

saviez-vous qu'une fois votre demande approuvée, vous pouvez demander une licence conditionnelle pour exercer en Nouvelle-Écosse en attendant de réussir l'examen national d'autorisation (NCLEX-RN ou CPNRE)?

N. B.:

Les résultats du test de compétence linguistique expirent deux ans après la date de passage du test.

SCHÉMA RÉCAPITULATIF DU PROCESSUS D'ÉQUIVALENCE:

1- Pour les infirmiers auxiliaires autorisés (LPN):

1	<p>SOUMETTRE DEMANDE AU NNAS:</p> <p>Le candidat envoie la demande complète au Service national d'évaluation infirmière (NNAS) dans le cadre du service accéléré.</p> <p>Frais de la demande d'un rapport unique (IA et IAA): 750 CAD</p>
2	<p>RAPPORT CONSULTATIF:</p> <p>Le candidat reçoit le rapport consultatif (Advisory Report) de la part du NNAS.</p> <p>Il s'agit d'un rapport unique valide pour les deux catégories infirmières.</p> <p>Délais: 5 jours après réception de la demande complète.</p>
3	<p>SOUMETTRE LA DEMANDE AU NSCN:</p> <p>Le candidat soumet sa demande de licence de pratique à NSCN</p> <p>Frais: 345 CAD</p>
4	<p>TRAITEMENT DE LA DEMANDE:</p> <p>NSCN accède aux documents de la demande soumise et examine le rapport consultatif.</p> <p>Délais: le traitement de la demande prends généralement 8 semaines après réception de la demande complète.</p>
5	<p>DÉCISION DU NSCN ET SCÉNARIOS POSSIBLES:</p> <p>NSCN informe le candidat des voies possibles : voie 1, 2 ou 3. (SVP, voir le schéma ci-après)</p>



VOIE 1

Le candidat est éligible

Prochaines étapes:

- Passer le CPNRE.
- Demander la licence conditionnelle (CL) auprès de NSCN si applicable (Le candidat peut exercer en attendant de réussir le CPNRE).

Frais:

- CPNRE: 701.50 CAD
- CL: 58.65 CAD
- Immatriculation annuelle (NSCN) : 374.90 CAD

Une fois le CPNRE réussi, le candidat peut soumettre une demande de licence de pratique en tant qu'infirmier auxiliaire autorisé.



VOIE 2

Le candidat est partiellement éligible,

et aura besoin de compléter une des mesures additionnelles suivantes:

- Test d'évaluation des compétences auprès de Inspire Global Assessments

Ou bien,

- compléter le IEN Bridging/ Re-entry Program soit au
- Centre for Nursing Studies (à Saint-Jean, TNL)

Ou bien à

- New Brunswick Community College (NBCC),

Frais:

- Test d'évaluation auprès de Inspire Global Assessments:
-SLA: 1250 CAD
-CBA: 1250 CAD
- Pour les frais du Re-Entry program veuillez vous référer au dernier chapitre (Liens utiles)

Après réussite dans une des deux mesures additionnelles, le candidat peut compléter la **voie 1**



VOIE 3

Le candidat est non éligible

Le NSCN fournit au candidat des informations sur les raisons de la décision et le processus de révision par le comité d'examen des inscriptions et des licences.

2- Pour les infirmiers autorisés (RN):

1	SOUMETTRE DEMANDE AU NNAS: Le candidat envoie la demande complète au Service national d'évaluation infirmière (NNAS) dans le cadre du service accéléré. Frais de demande d'un rapport unique (IA et IAA): 750 CAD
2	RAPPORT CONSULTATIF: Le candidat reçoit le rapport consultatif (Advisory Report) de la part du NNAS. Il s'agit d'un rapport unique valide pour les deux catégories infirmières. Délais: 5 jours après réception de la demande complète.
3	SOUMETTRE DEMANDE AU NSCN: Le candidat soumet sa demande de licence de pratique à NSCN Frais: 575 CAD
4	TRAITEMENT DE LA DEMANDE: NSCN accède aux documents de la demande et examine le rapport consultatif. Délais: le traitement de la demande prends généralement 8 semaines après réception de la demande complète.
5	DÉCISION DU NSCN ET SCÉNARIOS POSSIBLES: NSCN informe le candidat des voies possibles : voie 1, 2 ou 3. (SVP, voir le schéma ci-après)



VOIE 1

Le candidat est éligible

Prochaines étapes:

- Passer le NCLEX-RN.
- Demander la licence conditionnelle (CL) auprès de NSCN si applicable (Le candidat peut exercer en attendant de réussir le NCLEX-RN).

Frais:

- NCLEX-RN: 360 CAD (Pearson Vue)
- Frais d'administration (NSCN): 143.75
- CL: 125.35 CAD
- Immatriculation annuelle (NSCN) : 570.46 CAD

Une fois le NCLEX-RN réussi, le candidat peut soumettre une demande de licence de pratique en tant qu'infirmier autorisé



VOIE 2

Le candidat est partiellement éligible,

et aura besoin de compléter une des mesures additionnelles suivantes:

- Test d'évaluation des compétences auprès de Inspire Global Assessments

Ou bien,

- compléter le IEN Bridging/ Re-entry Program offert par: Nova Scotia Health Learning Institute for Healthcare Providers.

Frais:

Test d'évaluation auprès de Inspire Global Assessments:
-SLA: 1500CAD
-CBA: 1500 CAD

-Re-Entry program: 3550 CAD pour le cours complet (Plus 550 pour les manuels scolaires)
Délais: 10 mois

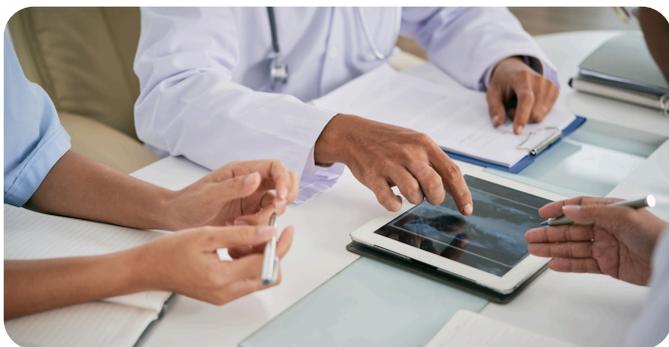
Après réussite dans une des deux mesures additionnelles, le candidat peut compléter la **voie 1**



VOIE 3

Le candidat est non éligible

Le NSCN fournit au candidat des informations sur les raisons de la décision et le processus de révision par le comité d'examen des inscriptions et des licences.



RAPPORT CONSULTATIF DU NNAS ET SCÉNARIOS POSSIBLES:

Sur la base du rapport consultatif du NNAS, le NSCN détermine s'il y a des lacunes à combler. Il existe **3 scénarios** possibles pour chaque catégorie d'infirmiers (IAA et t IA).

1- Pour les infirmiers auxiliaires autorisés (LPN):

- **Le candidat est éligible** (voir schéma récapitulatif pour les IAA - voie 1): Le candidat est admissible pour passer le CPNRE. Après l'avoir réussi , le candidat peut demander l'autorisation d'exercer en tant qu'infirmier auxiliaire autorisé auprès du NSCN.
- **Le candidat est partiellement éligible** (voir schéma récapitulatif pour les IAA - voie 2): Cela se produit lorsque le NSCN identifie des écarts entre la formation en soins infirmiers reçue à l'étranger et celle du Canada, lorsque le candidat ne satisfait pas aux exigences de pratique infirmière récente (**Currency of practice**), ou lorsque ses compétences de base ne peuvent être confirmées. Dans ce cas, des mesures supplémentaires sont requises, et le candidat aura deux options :
 - soit passer un test d'évaluation des compétences auprès de Inspire Global Assessments.
 - ou bien compléter le IEN Bridging/ Re-entry Program offert aux IAA à une des 2 institutions:
 - Centre for Nursing Studies (à Saint-Jean, TNL)
 - New Brunswick Community College (NBCC),

Ce n'est qu'après la réussite dans l'une de ces deux options que le candidat peut entamer la voie 1 du processus.

De plus amples informations sur le Re-entry Program et le test d'évaluation des compétences suivront dans le prochain chapitre.

- **Le candidat n'est pas éligible** (voir schéma récapitulatif pour les IAA- voie 3): Après réception du rapport consultatif, le NSCN estime qu'il existe de grandes différences entre la formation qu'a reçue le candidat à l'étranger, et celle du Canada. Le candidat est alors considéré inadmissible à l'inscription et à l'obtention d'un permis. Le NSCN informe le candidat sur les raisons de la décision et du processus de révision par le comité d'examen des inscriptions et des licences.

2- Pour les infirmiers autorisés (RN):

- **Le candidat est éligible** (voir schéma récapitulatif pour les IA -voie 1): Le candidat est admissible pour passer le NCLEX-RN. Après l'avoir réussi, le candidat peut demander l'autorisation d'exercer en tant qu'infirmier autorisé auprès du NSCN.
- **Le candidat est partiellement éligible** (voir schéma récapitulatif pour les IA- voie 2): Cela se produit lorsque le NSCN identifie des écarts entre la formation en soins infirmiers reçue à l'étranger et celle du Canada, lorsque le candidat ne satisfait pas aux exigences de pratique infirmière récente (**Currency of practice**), ou lorsque ses compétences de base ne peuvent être confirmées. Dans ce cas, des mesures supplémentaires sont requises, et le candidat aura deux options :
 - soit passer un test d'évaluation des compétences auprès de Inspire Global Assessments.
 - ou bien compléter le RN Bridging/ Re-entry Program offert par The Nova Scotia Health Learning Institute for Health Care Providers.

Ce n'est qu'après la réussite dans l'une de ces deux options que le candidat peut entamer la voie 1 du processus.

De plus amples informations sur le Re-entry Program et le test d'évaluation des compétences suivront dans le prochain chapitre.

- **Le candidat n'est pas éligible** (voir schéma récapitulatif pour les IA- voie 3) : Après réception du rapport consultatif, le NSCN estime qu'il existe de grandes différences entre la formation qu'a reçue le candidat à l'étranger, et celle du Canada. Le candidat est alors considéré inadmissible à l'inscription et à l'obtention d'un permis. Le NSCN informe le candidat sur les raisons de la décision et du processus de révision par le comité d'examen des inscriptions et des licences.





TEST D'ÉVALUATION AUPRÈS DE INSPIRE GLOBAL ASSESSMENT:

1- Généralités:

Lorsque le NSCN estime qu'il existe quelques différences entre la formation qu'a reçue le candidat dans son pays et celle offerte au Canada, le candidat peut choisir de compléter l'évaluation de ses compétences auprès de Inspire Global Assessments, à condition d'y être référé par NSCN.

Cette évaluation combine deux parties: une évaluation informatisée et une évaluation sous forme de simulation laboratoire pour évaluer le degré de compétence des candidats.

Il convient de souligner qu'un **délai de 3 mois** doit être respecté par les candidats, entre la passation des 2 évaluations. Bien qu'elles puissent être passées dans n'importe quel ordre, il est **fortement conseillé** de commencer par l'évaluation informatisée, car elle aidera le candidat à mieux se préparer pour la simulation de laboratoire.

Les candidats ont un délai d'un an à partir de la date de référence pour compléter l'évaluation de compétences. Une fois complété, Inspire Global Assessments transmet les résultats de l'évaluation à NSCN.

2- Composantes de l'évaluation:

- **Une évaluation sur ordinateur:** (a computer-based Assessment - CBA)

Il s'agit d'une évaluation informatisée d'environ trois heures pour les IAA, et cinq heures pour les IA, constituée de cas qui se déroulent progressivement et qui font suivre le raisonnement des candidats en matière d'analyse, de prise de décision, et de jugement clinique.

L'évaluation comprend divers types de questions, notamment, celles à choix multiples, à sélection multiple, interactives, de séquençage, à réponse ouverte et des questions sur un support audio.

Le CBA se déroule dans un laboratoire informatique surveillé exploité par les centres d'examen Prometric, et il est disponible dans de nombreux pays et villes partout dans le monde. Il convient de noter qu'il est possible de passer le CBA en ligne grâce à une surveillance à distance avec ProPrometric.

- **Une évaluation de simulation en Laboratoire:**(Simulation Lab Assessment - SLA)

L'évaluation SLA est une occasion pour les candidats de démontrer leurs compétences et connaissances dans diverses situations à travers une série de rencontres simulées avec des patients standardisés, formés pour jouer leur rôle, ainsi que des mannequins. Ces simulations sont filmées, et consistent à l'évaluation des patients, les interventions infirmières et la prise de décisions cliniques sécuritaires.

Les candidats IAA seront évalués à travers trois stations, tandis que les IA seront évalués sur cinq stations. Chaque station durera environ 25 minutes pour accomplir les tâches demandées, et un évaluateur observe les interactions du candidat tout au long des scénarios.

Les candidats souhaitant exercer en N-É peuvent passer l'évaluation SLA à l'Université de Moncton (Moncton, NB).



Une fois les deux tests complétés, Inspire Global Assessments prendra environ 60 jours pour élaborer le rapport des résultats et aviser NSCN et le candidat par courriel. Enfin, l'organisme de réglementation contactera directement le candidat dès qu'une décision aura été prise.

De plus amples informations pour mieux se préparer à l'évaluation sont disponibles sur le lien suivant: <https://www.inspireassessments.org/assessments/>

3- Frais de l'évaluation:

Le tableau suivant récapitule les frais à payer pour chaque composante de l'évaluation auprès de Inspire Global Assessments. Ces frais sont en dollars canadiens et une taxe de la vente harmonisée (TVH) de 15 % s'ajoute lors de la facturation.

Catégorie	FRAIS ÉVALUATION CBA	FRAIS ÉVALUATION SLA	TOTAL
IAA	\$ 1250	\$ 1250	\$ 2500
IA	\$ 1500	\$ 1500	\$ 3000
Voie double IAA/IA	\$ 1500	\$ 1500	\$ 3000



RN BRIDGING / RE-ENTRY PROGRAM

1-pour les IAA:

Les IAA formés à l'étranger, jugés partiellement admissibles à l'inscription au NSCN, peuvent choisir de compléter le Re-Entry Program auprès de l'un des deux établissements suivants : le Re-Entry Program au NBCC (New Brunswick Community College, NB) ou celui offert par le Centre for Nursing Studies (à Saint-Jean, Terre-Neuve-et-Labrador).

Les deux programmes comprennent une combinaison de cours théoriques et pratiques incluant des cours en ligne, des séances de laboratoire en personne et des stages cliniques. Il englobe plusieurs composantes relatives aux différents volets de la santé (anatomie, physiologie sciences sociales...). Les cours portent sur la pratique professionnelle, la communication, l'évaluation de la santé des adultes, ainsi que la pharmacologie et l'administration de médicaments.

Les candidats souhaitant compléter le Re-Entry program doivent remplir les formulaires suivants :

- Formulaire d'évaluation de la compétence et programme de réintégration (voir **Annexe 8**):

<https://www.nscn.ca/sites/default/files/documents/Registration/CompetenceAssessmentReEntry.pdf>

- Formulaire de consentement à la divulgation d'information (voir **Annexe 9**):

https://www.nscn.ca/sites/default/files/documents/Registration/Consent_Re-entryProgram.pdf

Les formulaires complétés doivent être envoyés par courrier à :
300-120 Western Parkway
Bedford, Nova Scotia
B4B 0V2

ou par email à : registration@nscn.ca

Il est recommandé de contacter l'établissement de formation choisi afin de discuter des détails de l'inscription au programme. Des informations supplémentaires sur le Re-Entry Program, ainsi que les coordonnées des deux établissements de formation sont disponibles aux liens suivants :

NBCC:

<https://nbcc.ca/programs-courses/part-time-education/programs/nb-crib-program>

Centre for Nursing Studies:

<https://cns.easternhealth.ca/programs-and-courses/continuing-nursing-studies/lpn-program-courses/re-entry-program/>

Une fois le Re-Entry program complété, le NSCN vous communiquera les prochaines étapes du processus relatives à l'obtention de la licence de pratique.

2- Pour les Infirmiers autorisés (RN):

Les infirmiers autorisés formés à l'étranger, jugés partiellement admissibles à l'inscription à NSCN, peuvent choisir de compléter le RN Bridging/ Re-entry Program pour être éligibles à passer le NCLEX-RN.

Le Nova Scotia Health Learning Institute for Health Care Providers est **le seul établissement** qui offre ce programme pour les IA qui souhaitent réintégrer la profession infirmière. Ce programme permet également de commencer une carrière infirmière au Canada après avoir travaillé à l'étranger et de répondre aux exigences d'accréditation en complétant les cours spécifiés par NSCN.

Pour être admissibles à ce programme, les candidats doivent d'abord obtenir une confirmation d'admissibilité et une référence auprès du NSCN avant de pouvoir s'inscrire au programme.

Une Preuve de résidence en Nouvelle-Écosse est requise pour ce programme. Vous devrez fournir l'un des documents suivants :

- Pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement provincial
- Carte de santé délivrée par le gouvernement
- Bail résidentiel/acte de propriété d'une résidence ou d'une propriété en Nouvelle-Écosse
- Facture de services publics avec votre nom et votre adresse
- Lettre du gouvernement provincial/tribunal (licence de mariage, divorce, aide gouvernementale...)
- Permis de conduire provincial/permis d'apprenti conducteur

Le RN Bridging / Re-entry Program peut être complété en 10 mois, en fonction de l'engagement personnel du candidat. Il commence en janvier et en septembre de chaque année.

Le programme permet aux apprenants de développer les compétences infirmières de niveau débutant requises par le NSCN, tout en facilitant une transition sécuritaire vers la pratique canadienne. Grâce à une approche combinant des cours en ligne, séances de laboratoire et simulations, il vise à combler les écarts entre la formation reçue à l'étranger et les exigences du Canada, en renforçant les connaissances, les compétences et les capacités essentielles à l'exercice sécuritaire de la profession.

La flexibilité du programme permet aux candidats de s'inscrire à un seul cours, à une série de cours ou au programme entier, (généralement entre 1 à 12 cours) selon la référence de NSCN. Les détails concernant les cours à suivre sont communiqués par le NSCN.

- Soins infirmiers professionnels
- Communication professionnelle
- Évaluation de la santé
- Changements dans la santé et interventions thérapeutiques I
- Pharmacologie
- Administration des médicaments
- Compétences en soins infirmiers cliniques
- Changements dans la santé et interventions thérapeutiques II
- Cours clinique : Médico-chirurgical

En plus de ces modules, trois autres cours de spécialité sont enseignés à Nova Scotia Health Learning Institute for Health Care Providers :

- Soins infirmiers en santé infantile
- Soins infirmiers périnataux
- Soins infirmiers en santé mentale et toxicomanie

Le candidat devra contacter Nova Scotia Health Learning Institute for Health Care Providers pour discuter de son inscription au programme de réinsertion.

Le coût du programme complet (9 cours) est d'environ 3 550 \$, auquel s'ajoutent les frais de manuels scolaires d'environ 550 \$.

Une fois le programme complété, l'Institut d'apprentissage avisera NSCN, qui, à son tour informera le candidat des prochaines étapes.

Plus de détails sont disponibles sur le site web suivant:

<https://learninginstitute.nshealth.ca/programs-and-courses/bridging-re-entry-programs/rn-bridging-re-entry-program>

Astuce:

Le Nova Scotia Health Learning Institute for Health Care Providers offre un programme de préparation à l'examen **NCLEX-RN**. Pour plus de détails, rendez-vous dans l'onglet "Programs and Courses", puis sélectionnez "NCLEX-RN Preparation".



EXAMENS:

1-Canadian Practical Nurse Registration Exam (CPNRE)

Dans le cadre de l'obtention d'une licence de pratique en tant que IAA en N-É, les candidats doivent réussir l'examen CPNRE. Il s'agit d'un test informatisé, élaboré en collaboration avec **Yardstick Assessment Strategies Inc** : www.cpnre.ca.

L'examen comporte entre 160 et 170 questions à choix multiples, présentées sous forme de scénarios basés sur des études de cas ou de questions indépendantes. Il évalue 76 compétences, réparties en trois grandes catégories :

- Pratique professionnelle, éthique et juridique : 35 compétences
- Fondements de la pratique : 25 compétences
- Pratique collaborative : 16 compétences

Le CPNRE dure environ 3 heures et demie et coûte 701,50 \$. Il s'agit d'un examen d'entrée destiné à évaluer les compétences des IAA débutants au Canada, assurant ainsi leur capacité à pratiquer de manière sécuritaire et efficace, à appliquer les connaissances dans diverses situations pratiques grâce à l'analyse, à la pensée critique et au jugement clinique.

La réussite à cet examen repose sur une bonne maîtrise des principes des soins infirmiers auxiliaires et leur application dans différents contextes cliniques.

La note de passage est déterminée en fonction du contenu et du niveau de difficulté des questions de l'examen. Elle est établie par un groupe d'experts en la matière.

L'inscription au CPNRE se fait via le portail des candidats du NSCN, qui informe le candidat des périodes d'examen disponibles ainsi que des modalités de paiement.

Yardstick propose le Guide de préparation ainsi que le test de prédiction, permettant de simuler l'examen réel pour une meilleure préparation à l'examen. Ces ressources sont disponibles sur ce site :

<https://cpnreprep.ysasecure.com/products?locale=fr>

2- National Council Licensure Examination-RN (NCLEX-RN)

Dans le cadre du processus d'obtention d'une licence d'infirmier autorisé en N-É, les candidats doivent réussir l'examen NCLEX-RN. Il s'agit d'un test informatisé élaboré en collaboration avec Yardstick Assessment Strategies Inc, pour évaluer les candidats en matière des connaissances et des compétences d'entrée à la pratique, nécessaires pour fournir des soins infirmiers sûrs aux patients.

Cet examen est moderne, car il repose sur un test adaptatif informatisé qui ajuste les questions en fonction du candidat, permettant ainsi une évaluation plus individualisée et précise des compétences infirmières de base.

Le National Council of State Boards of Nursing (**NCSBN**) est l'organisme responsable de l'élaboration du NCLEX-RN. L'inscription au test se fait sur le site de Pearson VUE (www.pearsonvue.com/nclex), où vous trouverez également des informations sur l'inscription, la prise de rendez-vous et les frais du test, qui s'élèvent à 360 \$ CAD (plus taxes).

Il est important de noter que le NCLEX-RN est **le seul** examen accepté par le NSCN pour pratiquer en tant qu'infirmier autorisé en N-É. De plus, **il est nécessaire** de passer par le NSCN et d'obtenir l'autorisation pour passer le NCLEX-RN avant de procéder à l'inscription. Une fois toutes les exigences remplies et le paiement confirmé, vous pourrez planifier votre examen avec **Pearson VUE**.

De plus amples informations au sujet du test NCLEX-RN sont accessibles via le lien suivant:

https://www.nclex.com/files/2024_NCLEX_Candidate_Bulletin_English_FINAL.pdf

N.B : À compter du 29 mars 2023, la réussite de l'examen de jurisprudence (JE) n'est plus exigée comme condition d'inscription au NSCN, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Cependant, vous êtes encouragés à vous familiariser avec les informations sur la jurisprudence disponibles via ce lien :

<https://www.nscn.ca/registration-licensing/licensing-exams/jurisprudence-information>



LICENCE CONDITIONNELLE (CONDITIONAL LICENSURE - CL):

Cette licence est délivrée aux candidats formés au Canada ou à l'étranger qui ont satisfait aux exigences du NSCN en matière d'inscription et d'autorisation d'exercer, mais qui n'ont pas encore passé l'examen national d'inscription requis. Elle est valide pour **4 mois** et peut être renouvelée **une seule fois**.

La licence conditionnelle permet aux nouveaux diplômés d'exercer sous supervision tout en se préparant à l'examen ou dans l'attente des résultats de l'examen national. Les conditions sont imposées par le NSCN et visent à assurer une pratique compétente, et des **soins sécuritaires** à la population. Elles peuvent inclure, entre autres :

- Avoir accès à un infirmier mentor qui peut fournir une assistance et une consultation en matière de pratique et de la clinique.
- Ne pas être le seul prestataire de soins réglementés dans une unité ou l'infirmier responsable (sauf avec un mentor).
- Notifier au NSCN les résultats de l'examen national.
- Suivre une orientation ou un plan de transition vers la pratique.

Il faut noter que la demande peut être faite sur le même portail des candidats (**profil Alinity**), et elle est assujettie à des frais qui s'élèvent à 58.65 dollars canadiens pour les IAA, et 125.35 pour les IA.



LIENS UTILES:

National Nursing Assessment Service:

<https://www.nnas.ca/>

Portail candidats du NSCN (Alinity):

<https://nscn.alinityapp.com/Account/Login?ReturnUrl=%2F>

The Nova Scotia Health Learning Institute for Health Care Providers:

<https://learninginstitute.nshealth.ca/>

College communautaire de la N-E:

<https://www.nsccl.ca/>

Site Inspire Global Assessment pour evaluation des competences:

<https://www.inspireassessments.org/assessments/>

Préparation au CPNRE:

<https://cpnreprep.ysasecure.com/products?locale=fr>

Site web NCLEX-RN:

<https://www.nclex.com/>

Guide NCLEX-RN:

https://www.nclex.com/files/2024_NCLEX_Candidate_Bulletin_English_FINAL.pdf

-

World Education Services (WES):

<https://www.wes.org/>

IEN Bridging/RN Re-Entry (NB CRIB):

<https://nbcc.ca/programs-courses/part-time-education/programs/nb-crib-program>

LPN Re-Entry program au Centre for Nursing Studies:

<https://cns.easternhealth.ca/programs-and-courses/continuing-nursing-studies/lpn-program-courses/re-entry-program/>

Comparative Education Service (CES):

<https://learn.utoronto.ca/comparative-education-service>

International Credential Assessment Service (ICAS):

<https://www.icascanada.ca/>

International Credential Evaluation Services (ICES):

<https://www.bcit.ca/ices/>

Guide de demande du NNAS:

<https://www.nnas.ca/fr/guides-de-presentation-dune-demande-2/>

Site web développé par le CDÉNÉ pour les procédures d'équivalence DÉSI en N-É:

N. B: ce site web doit être mis à jour pour refléter les changements des procédures d'équivalence en N-É.

<https://guide-equivalence.ca>

Annexes

Annexe 1: Exemple du profil du demandeur pour création du compte NNAS

Annexe 2: barèmes de frais NNAS

Annexe 3: Coordonnées du NNAS et NSCN

Annexe 4: Création d'un compte sur le portail des candidats Alinity NSCN

Annexe 5: Exemple du formulaire de demande de licence NSCN

Annexe 6: barème des frais NSCN

Annexe 7: Formulaire de l'employeur pour confirmation des compétence en anglais

Annexe 8: Formulaires Re-entry program et competency assessment LPN + RN

Annexe 9: Formulaire de consentement à la divulgation d'information pour le Re-entry program

Annexe 10: demande approuvée NSCN, prochaines étapes



Service national d'évaluation infirmière

Langue: Français ([English](#))

Votre inscription au SNEI

Pour achever le processus de demande en ligne, veuillez fournir votre adresse de courriel. Vous recevrez un courriel de confirmation qui contient d'autres instructions. Une fois que vous aurez confirmé votre adresse de courriel en ouvrant une session, vous pourrez achever le processus de demande en ligne. La question de sécurité permettra de vérifier votre identité si vous oubliez votre mot de passe.

Adresse de courriel*

Veuillez répondre à trois questions de sécurité.*

Quel est votre endroit de vacances favori? ▾

Réponse

Veuillez répondre à trois questions de sécurité.*

Comment s'appelle votre animal domestique? ▾

Réponse

Veuillez répondre à trois questions de sécurité.*

Dans quelle ville habite votre frère/sœur le plus près? ▾

Réponse

Modalités du Service national d'évaluation infirmière (SNEI)

Conditions générales pour les candidats et candidates

Veuillez lire attentivement ce document. Vous devez en comprendre le contenu et l'accepter pour poursuivre la présentation de votre demande au SNEI.

Respect de la vie privée

Le SNEI s'engage à assurer l'exactitude, la confidentialité et la sécurité des renseignements personnels qui lui sont envoyés. La Politique de confidentialité du SNEI régit les mesures relatives à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de vos renseignements personnels. Nous vous invitons à prendre connaissance de cette politique avant d'accepter les présentes conditions. Vous pouvez obtenir une copie de la Politique de confidentialité [ici](#).

En cliquant sur « Accepter », je confirme que j'ai compris toutes les modalités décrites ci-dessus et que j'y consens.

Nouvelle grille tarifaire du service accéléré

Tous les frais sont désormais en dollars canadiens (vous devrez également payer les taxes applicables)

Type de commande	Coût
Demande unique pour IA et IAA	750 \$
Réactivation d'une demande périmée	240 \$
Traduction de documents par le SNEI	115 \$
Appels auprès du SNEI (remboursable si l'appel est favorable)	500 \$

Coordonnées NNAS

Adresse:

Par la poste:

NNAS
P.O. Box 8658
Philadelphia, PA 19101-8658 USA

Par service de messagerie:

NNAS
3600 Market Street, Suite 400
Philadelphia, PA 19104-2651 USA

Téléphone : +1 (855) 977-1898 (Sans frais)

Courriel : support@nnas.ca

Coordonnées NSCN

Adresse :

120 Western Parkway, Suite 300
Bedford, NS B4B 0V2
Canada

Téléphone: 1-833-267-6726 | 902-444-6726

Courriel : information@nscn.ca 35

Sign up

* Email address

elachhab.mourad@gmail.com

* First name

* Last name

* Gender

Mobile phone #

* Designation you wish to apply to?

* Enter the code on the right

OKUVHX

Click to change

Please review the terms of service

I agree to the terms of service

Back

Sign up

Initial Application LPN

APPLICATION INFO

If you are unsure of what type of applicant you are or what type of registration you are seeking, please read the College's website on applicant and registration types.

* Applicant type:

LPN Applicants (IEN Non-expedited countries) ▼

Registration type

Initial Application LPN ▼

You are:

Internationally Educated Nurse Not Currently Licensed in Canada

Please indicate your NNAS Application Number (6 Digits)

At certain times of the licensure year, applicants have the opportunity to have their licence approved to begin at a set pro-rated date or for the upcoming licensure year. If you'd like to have your licence effective for one of these dates, please choose from the dropdown. If not, your licence will take effect on the date your application is approved and payment has been processed.

Do you want to have your licence effective for the future date?

- Yes, I want my licence approved for the future date
- No, I want my licence approved as soon as possible

Before continuing, please confirm:

- I understand that it is my responsibility to ensure completion of all requirements
- I understand that all requirements, including payment of corresponding fees associated with my application, must be completed within 30 days of the application submission

* Yes, I confirm.

PERSONAL INFORMATION

You must enter your legal first and last name. ?

* First name

Middle name(s)

* Last name ?

Preferred first name

* Gender

Man ▼

* Date of birth

yyyy-mm-dd

Racial Background

- ▼

Indigenous Identity

- ▼

Other Names Used or Have Used

Report all previous legal names below (e.g. maiden name, birth name or previous married name).

[Add](#) Click here to add other name(s)

To process your application, please provide a copy of two proof of name documents. 

* Proof of Name Document No.1



* Proof of Name Document No.2



Current Address

* Apartment / Box no. / Address or Street no. 

Ex: 101-10 Main St SE

Ex: Unit No 1005

City



* Postal/Zip code

Ex: T5T 2B2

Unlisted City

If you cannot find your city in the list, please write it here

Unlisted Country

and enter your country here

Contact Information

* Home phone number 

Example: 506-555-5555

Business phone number 

Example: 506-555-5555

* Email

johndoe@domain.com

Languages

Please identify language(s) in which you currently speak and write fluently.

No language records exist.

[Add](#) Click to add languages to your profile

Language Proficiency

Please click the LINK for information related to English Language Proficiency.

* Was your nursing program both theory and clinical offered in English in Canada?

Yes

No

ENTRY TO PRACTICE EXAM (LPN)

* Have you previously passed the CPNRE/Rex-PN?

Yes

No

ENTRY/INITIAL NURSING EDUCATION PREPARATION

* Education

Institute

* Education Start Date

* Graduation Date

If your institute is not available in the list above please enter the name, location and phone number here.

CURRENCY OF PRACTICE

* Have you practiced nursing in the last year?

Yes No

PRESENT NURSING EMPLOYMENT STATUS

* Present Employment Status

* Is this your preferred status?

Yes No

Employment Information

Please record your work experience as a nurse from November 1 to October 31 for the current and previous **ten licensure years**

[Add](#) [Click here to add employer\(s\)](#)

PROFESSIONAL LICENSURE

Please indicate where you are currently licensed as a nurse.

[Add](#) [Click here to add jurisdiction](#)

Please enter all the jurisdictions that you have held registration/licensure with in the past 12 months. It is not necessary to include your licence information with NSCN.

[Add](#) [Click here to add jurisdiction](#)

EMERGENCY PREPAREDNESS

* Would you like to volunteer your nursing services in the event of an emergency?

Yes No

CRIMINAL RECORD CHECK

You must submit an original Canadian criminal record check if you're seeking conditional registration and conditional category of licence and/or registration and practising category of licence.

*If you have worked as a nurse outside of Canada in the last two years, you must submit an international criminal record check from the last state/province/country where you worked. Please go to our website for more information.

GOOD STANDING DECLARATIONS

Answer the following questions based on your conduct both within and outside Canada. Please answer 'yes' even if the matter has been resolved/addressed. If you answer 'yes' to any of the following questions, please provide an explanation in space below.

Are there any outstanding charges against you relating to a criminal offence?

* Yes No

Are you currently the subject of any complaint, investigation or other proceedings by any registration/licensing authority?

* Yes No

Are there currently any conditions or restrictions on a licence that you hold in any occupation or profession?

* Yes No

Instructions for all applicants: Answer the following questions based on your conduct both within and outside Canada. Please answer 'yes' even if the matter has been resolved/addressed. If you answer 'yes' to any of the following questions, please provide an explanation in space below.

Additional Instructions for new applicants currently licenced in another Canadian jurisdiction: If you are a new applicant for registration and licensing AND you are currently licenced as a nurse in another Canadian jurisdiction: Only answer "yes" if you have not previously reported the matter to your current nursing regulator.

Have you ever been charged with, pleaded guilty to, been convicted of or found to be guilty of an offence, for which you have not received a pardon, including alcohol and drug related offenses but excluding parking, speeding or similar minor motor vehicle offences that do not involve substance use?

* Yes No

Have you ever pleaded no contest or made any similar plea to any criminal charge?

* Yes No

Have you ever been charged with or accused of a criminal offence that resulted in you entering into a diversion program, curative discharge or other resolution process as an alternative to conviction or prosecution?

* Yes No

Has there ever been any civil proceeding, legal action, insurance or other claim that was in any way related to your practice of nursing or your professional activities, which you have not previously reported to NSCN?

* Yes No

Is there now, or are you aware of any pending civil proceedings, legal actions, insurance or other claims that are in any way related to your practice of nursing or your professional activities, which you have not previously reported to NSCN?

* Yes No

Have you ever agreed to a settlement as a means to resolve civil proceedings or in relation to any investigation, proceeding or disciplinary action with respect to your professional conduct, competence, character, capacity or fitness to practice, which you have not previously reported to NSCN?

* Yes No

Have you ever, before or during the course of an investigation or disciplinary proceeding, voluntarily entered into an undertaking or otherwise agreed to restrict your practice or to refrain from practice?

* Yes No

Have you ever been disciplined by a registration/licensing authority for any occupation/profession?

* Yes No

Have you ever been denied or had revoked any occupational or professional registration, license or permit, which you have not previously reported to NSCN?

* Yes No

Have you ever been subject to conditions or restrictions on a licence you held in any occupation or profession, which you have not previously reported to NSCN?

* Yes No

Were you ever the subject of an investigation, disciplined by or expelled from any university or school of nursing which you have not previously reported to NSCN?

* Yes No

Have you ever been suspended or terminated from any employment which you have not previously reported to NSCN?

* Yes No

Answer the following question based on your conduct both within and outside Canada. If you answer 'yes', please provide an explanation in space below.

In addition to the above, is there, to your knowledge or belief, any event, circumstance or condition concerning your competence, character, capacity, conduct or reputation that may impact your registration and ability to practice safely?

* Yes No

RELEASE OF INFORMATION FOR RESEARCH PURPOSE

[Click to read NSCN's privacy policy](#)

* NSCN requires your consent for the release of your personal information* for research purposes. Please check either "Yes, I consent" or "No, I do not consent" below to indicate your preference.

Yes, I Consent No, I don't Consent

COMMERCIAL ELECTRONIC MESSAGES

* Do you consent to NSCN sending you electronic messages of a commercial nature? You can unsubscribe from messages of a commercial nature at any time. You cannot unsubscribe from messages that relate to NSCN's core mandate of regulating the profession.

Yes No

DECLARATIONS

Subject to the NSCN Privacy Policy that authorizes the release of certain information, by submitting this application form, I confirm that:

1. I am the person completing the application.
2. I attest that the information provided on the form is true and complete.
3. I will immediately report to NSCN should anything occur while licensed that would alter my responses to any of the questions contained in this application.
4. I consent to NSCN verifying any and all information, which may include contacting the employers, institutions or authorities cited in my application.
5. I understand NSCN will immediately stop the assessment of my application while they gather more information if:
 1. I have provided any inaccurate information; or
 2. I have omitted required information; or
 3. NSCN determines that any documents submitted during the application process have been altered, tampered with or forged.
6. I further understand that should #5 occur, it may result in a delay or denial of my application.
7. I accept the NSCN Privacy Policy.
8. I understand that any and all information provided by me to NSCN in the course of the application process may be used internally by NSCN for any of its regulatory functions.
9. I confirm that I have disclosed in this application all events, circumstances, or conditions concerning my capacity, competence, character, conduct or reputation that may impact my ability to safely and ethically practice nursing.
10. I acknowledge that I am accountable to meet the annual Continuing Competence Program (CCP) requirements for the annual licence year (Nov 1-Oct 31) which includes
 - o Self-reflection
 - o Self-assessment of my competence
 - o Development and implementation of a professional growth plan
 - o Reflective evaluation of my professional growth plan
 - o Participate in the audit process when selected
11. Visit our website for additional information on the Continuing Competence Program.

* I acknowledge and agree to the above declaration.

WARNING: Please make sure that all information entered is accurate before your final submission.

Submit

Save for later

Withdraw

Fees, Payment & Receipts



Fees enable us to regulate the nursing profession in Nova Scotia in the public interest. [Click here to review NSCN's Annual Fee Package for Registrants.](#)

Please note: All fees are to be paid in Canadian dollars and are non-refundable. Please ensure you have requested the appropriate item prior to making payment.

Application, Exam, Registration and Other Fees

The following fees are for the current 2024-2025 licensure year (November 1, 2024, to October 31, 2025).

[Licensed Practical Nurses](#)

The following Application, Exam and Registration fees are effective from November 1, 2024, to October 31, 2025. **Please note: All fees are to be paid in Canadian dollars and are non-refundable. Please ensure you have requested the appropriate item prior to making payment.**

Application for Assessment for LPN Registration	Base Fee*	HST	Total Cost
International Nurses from the Philippines, India, Nigeria, USA, UK, Australia or New Zealand	50.00	7.50	57.50
International Nurses not from the Seven Designated Countries Noted Above	300.00	45.00	345.00

Registration and Licensure	Base Fee*	Lloyd Sadd Liability Insurance Fee	HST	Total Cost
Registration Only (not intending to apply for a licence in NS)	100.00	-	15.00	115.00
LPN – Conditional (4 months)	44.00	7.00	7.65	58.65
LPN – Annual Licence	319.00	7.00	48.90	374.90
LPN – Practising Licence Pro-Rated after May 1	159.00	7.00	24.90	190.90

Administration Fees related to Licensure	Base Fee*	HST	Total Cost
Reactivation of Licence (fee after October 31)	50.00	7.50	57.50

Licensing Exams	Base Fee*	HST	Total Cost
Canadian Practical Nurse Registration Examination (CPNRE)	610.00**	91.50	701.50
CPNRE Exam Change Fee***	50.00	7.50	57.50

* The base fee is the NSCN licensing fee portion of your nursing license.

** The Canadian Practical Nurse Registration Examination (CPNRE) fee increased by \$10.00 to \$610.00 + HST for a total of \$701.50 for all exams held after January 1, 2025.

***This fee is applicable for exams rescheduled within 24 hours of the scheduled exam and if a candidate does not appear for a scheduled exam.

All fees to be paid in Canadian dollars.

 [Leave a message](#)

[Registered Nurses](#)

The following Application, Exam and Registration fees are effective from November 1, 2024, to October 31, 2025.

Application for Assessment for RN Registration	Base Fee*	HST	Total Cost
International Nurses From: the Philippines, India, Nigeria, USA, UK, Australia, New Zealand	50.00	7.50	57.50
International Nurses Not From the Seven Designated Countries Noted Above	500.00	75.00	575.00

Registration and Licensure	Base Fee*	CNPS Liability Insurance	HST	Total Cost
Registration Only (not intending to apply for a licence in NS)	100.00	-	15.00	115.00
RN – Conditional (4 month)	41.00	68.00	16.35	125.35
RN – Annual Licence	428.05	68.00	74.41	570.46
RN – Practising Licence Pro-Rated after July 1	142.68	68.00	31.60	242.28

Administration Fees for Licensure	Base Fee*	HST	Total Cost
Reactivation of Licence (fee after October 31)	50.00	7.50	57.50

Licensing Exams	Base Fee*	HST	Total Cost
NCLEX-RN Exam Administration Fee – First Writing	125.00**	21.56	143.75
NCLEX-RN Exam Administration Fee – Subsequent Writings	62.50**	9.38	71.88

* The base fee is the NSCN licensing fee portion of your nursing license.

** Exam fee is paid directly to vendor by the applicant.

All fees to be paid in Canadian dollars.

[Nurse Practitioners](#)
[Other Fees](#)

Payment Options & Receipts

[Payment Options](#)
[Enroll in our Pre-Authorized Debit \(PAD\) Program](#)
[How to Find my Receipt](#)
[Benefits to Having a Licence](#)

Leave a message



EMPLOYER CONFIRMATION OF ENGLISH LANGUAGE PROFICIENCY

RN | LPN | RN & LPN

500 - 120 Western Parkway
Bedford, Nova Scotia B4B 0V2
Tel: 902-444-6726
Toll-free (NS) 1-833-267-6726
fax: 902-377-5188
registration@nscn.ca

SECTION A: INSTRUCTIONS TO APPLICANT

Forward form for completion of Section B by all your employers for whom you have worked over the past 24 months. The employer must send the form directly to NSCN.

SURNAME	GIVEN NAMES	BIRTH/FORMER NAME
DATES OF EMPLOYMENT	FROM	TO
	MONTH/DAY/YEAR	MONTH/DAY/YEAR
EMPLOYEE # (IF APPLICABLE)	EMAIL ADDRESS	TELEPHONE NUMBER
SIGNATURE	DATE	

SECTION B: INSTRUCTIONS TO EMPLOYERS

The above applicant has indicated they are proficient in the English language and indicated they worked in English with your organization. Please mail or email this completed form to the address below. We have provided some examples of English language proficiency indicators in each of the four categories of language skills. **Faxes are not accepted.** We will accept an emailed copy of this form from a verifiable regulatory body email address (excluding Yahoo, Gmail, etc.). The form can be emailed to ien@nscn.ca.

Complete the table below to confirm that the above applicant can competently communicate in the English language in:

- Contexts that are both moderately demanding (familiar, low-risk situations) and demanding (high-stakes situations where communication style can have significant consequences).
- Circumstances that are both predictable (routine and familiar) and unpredictable (variable and changeable social, educational and work-related situations)
- Interactions that require the use of a variety of communication methodologies (in person, phone, email, correspondence)
- Both informal and formal circumstances (conversations, meetings, work-related interactions)

I AFFIRM THAT THE ABOVE APPLICANT WORKED IN A HEALTH CARE ENVIRONMENT AND COMMUNICATED WITH CLIENTS AND STAFF IN ENGLISH		
NAME AND ADDRESS OF EMPLOYER	POSITION HELD	
DATES OF EMPLOYMENT	FROM	TO
	MONTH/DAY/YEAR	MONTH/DAY/YEAR

COMPETENCIES RELATED TO **READING** ENGLISH INCLUDE BUT ARE NOT LIMITED TO THE ABILITY TO:

- READ AND UNDERSTAND WORK POLICIES, REGULATIONS, STANDARDS, ETC.
- READ AND UNDERSTAND INFORMATION THAT SHE OR HE RESEARCHED.
- SCANS CHARTS, TABLES OR SCHEDULES FOR RELEVANT PIECES OF INFORMATION
- FOLLOW WRITTEN INSTRUCTION ON OPERATING A PIECE OF EQUIPMENT
- READ A WRITTEN SHIFT REPORT LEFT BY COWORKERS
- READ AND INTERPRET AUTHORIZED PRESCRIBERS ORDERS

BY INITIALING HERE I AM CONFIRMING THE APPLICANT’S ABILITY TO READ ENGLISH PROFICIENTLY.

BY INITIALING HERE I AM UNABLE TO CONFIRM THE APPLICANT’S ABILITY TO READ ENGLISH PROFICIENTLY.

COMPETENCIES RELATED TO **WRITING** ENGLISH INCLUDE BUT ARE NOT LIMITED TO THE ABILITY TO:

- CORRECTLY DOCUMENT INFORMATION IN THE MANNER REQUIRED FOR THE WORK BEING PERFORMED AND THE DOCUMENTED INFORMATION CAN BE UNDERSTOOD AND USED BY OTHERS
- PREPARE REPORTS OR OTHER MULTI-PAGE DOCUMENTS THAT CAN BE UNDERSTOOD AND USED BY OTHERS
- TAKE NOTES DURING A CONVERSATION, PRESENTATION, ETC., AND THEN SUMMARIZE THEM IN WRITING FOR COLLEAGUES
- COMPLETE MEDICAL PROCEDURE FORMS

BY INITIALING HERE I AM CONFIRMING THE APPLICANT’S ABILITY TO WRITE ENGLISH PROFICIENTLY.

BY INITIALING HERE I AM UNABLE TO CONFIRM THE APPLICANT’S ABILITY TO WRITE ENGLISH PROFICIENTLY.

COMPETENCIES RELATED TO **LISTENING** IN ENGLISH INCLUDE BUT ARE NOT LIMITED TO THE ABILITY TO:

- LISTEN TO MULTI-STEP, COMPLEX INSTRUCTIONS AND CARRY THEM OUT
- USE CONTEXTUAL CLUES (E.G., TONE OF VOICE, BODY LANGUAGE) IN ORDER TO RESPOND APPROPRIATELY TO A SITUATION
- LISTEN TO CO-WORKERS TO DETERMINE THE ROOT OF A PROBLEM OR CONFLICT IN A TEAM
- LISTEN TO VERBAL ORDERS AND DOCUMENT ACCORDINGLY

BY INITIALING HERE I AM CONFIRMING THE APPLICANT’S ABILITY TO LISTEN IN ENGLISH PROFICIENTLY.

BY INITIALING HERE I AM UNABLE TO CONFIRM THE APPLICANT’S ABILITY TO LISTEN IN ENGLISH PROFICIENTLY.

COMPETENCIES RELATED TO **SPEAKING** ENGLISH INCLUDE BUT ARE NOT LIMITED TO THE ABILITY TO:

- CLEARLY EXPLAIN TO ANOTHER PERSON HOW TO PERFORM A TASK OR PROCEDURE
- COMMUNICATE WITH OTHERS IN ORDER TO SOLVE PROBLEMS
- INTERACT APPROPRIATELY WITH OTHERS IN UNFAMILIAR SITUATIONS
- RESPOND TO A CLIENT COMPLAINT AND MAKE SUGGESTIONS FOR RESOLUTION
- EXPLAIN A PROBLEM WITH A NEW PROGRAM, MACHINE, PROCEDURE AND PRESENT A POSSIBLE DETAILED SOLUTION
- DESCRIBE CLIENT ASSESSMENT FINDINGS TO ANOTHER HEALTH CARE PROFESSIONAL

BY INITIALING HERE I AM CONFIRMING THE APPLICANT'S ABILITY TO SPEAK ENGLISH PROFICIENTLY.

BY INITIALING HERE I AM UNABLE TO CONFIRM THE APPLICANT'S ABILITY TO SPEAK ENGLISH PROFICIENTLY.

ADDITIONAL INFORMATION:

--

SIGNATURE	NAME (PLEASE PRINT)	POSITION (PLEASE PRINT)
DATE	TELEPHONE NUMBER	EMAIL ADDRESS



APPLICATION TO COMPLETE

- COMPETENCE ASSESSMENT
 NURSING RE-ENTRY PROGRAM

LPN
 RN

500 - 120 Western Parkway
 Bedford, Nova Scotia B4B 0V2
 Tel: 902-444-6726
 Toll-free (NS) 1-833-267-6726
 fax: 902-377-5188
 registration@nscn.ca

Please return the completed application to the address noted above or through email to registration@nscn.ca, along with proof of your legal name if it has changed since you were last licensed with us.

SECTION A: PERSONAL INFORMATION

SURNAME		FIRST NAME	MIDDLE NAME
PREVIOUS NAMES		NAME UNDER WHICH ORIGINALLY REGISTERED WITH NSCN	DATE OF BIRTH (MM/DD/YYYY)
PERMANENT MAILING ADDRESS	CITY/TOWN	PROVINCE/STATE	COUNTRY
REGISTRATION NUMBER	PHONE NUMBER	EMAIL ADDRESS	

SECTION B: REGISTRATION/LICENSURE

List all jurisdictions where you held registration as a **nurse or other regulated professional** since you were last licensed with NSCN. List the **most recent** organization/jurisdiction first.

NAME OF REGULATORY BODY	PROVINCE, STATE OR COUNTRY	REGISTRATION NUMBER	CURRENT LICENSURE STATUS (E.G. NON-PRACTISING, PRACTISING)	DATE LICENCE ISSUED (MONTH/YEAR)	DATE LICENCE EXPIRED (MONTH/YEAR)

SECTION C: JUDICIAL QUESTIONS

Answer the following questions based on your conduct both within and outside Canada.

1. Have you ever been charged with, pleaded guilty to, been convicted of or found to be guilty of an offence, for which you have not received a pardon, including alcohol and drug related offenses but excluding parking, speeding or similar minor motor vehicle offences that do not involve substance use?	YES <input type="checkbox"/> NO <input type="checkbox"/>
2. Have you ever pleaded no contest or made any similar plea to any criminal charge?	YES <input type="checkbox"/> NO <input type="checkbox"/>
3. Have you ever been charged with or accused of a criminal offence that resulted in you entering into a diversion program, curative discharge or other resolution process as an alternative to conviction or prosecution?	YES <input type="checkbox"/> NO <input type="checkbox"/>

4. Has there ever been any civil proceeding, legal action, insurance or other claim that was in any way related to your practice of nursing or your professional activities which you have not previously reported to NSCN?	YES <input type="checkbox"/> NO <input type="checkbox"/>
5. Is there now, or are you aware of any pending civil proceedings, legal actions, insurance or other claims that are in any way related to your practice of nursing or your professional activities which you have not previously reported to NSCN?	YES <input type="checkbox"/> NO <input type="checkbox"/>
6. Have you ever agreed to a settlement as a means to resolve civil proceedings or in relation to any investigation, proceeding or disciplinary action with respect to your professional conduct, competence, character, capacity or fitness to practice which you have not previously reported to NSCN?	YES <input type="checkbox"/> NO <input type="checkbox"/>
7. Are you currently the subject of any complaint, investigation or other proceeding by any registration/licensing authority?	YES <input type="checkbox"/> NO <input type="checkbox"/>
8. Have you ever, before or during the course of an investigation or disciplinary proceeding, voluntarily entered into an undertaking or otherwise agreed to restrict your practice or to refrain from practice?	YES <input type="checkbox"/> NO <input type="checkbox"/>
9. Have you ever been disciplined by a registration/licensing authority for any occupation/profession?	YES <input type="checkbox"/> NO <input type="checkbox"/>
10. Do you have any conditions or restrictions on any licence that you currently hold or have held in any occupation or profession?	YES <input type="checkbox"/> NO <input type="checkbox"/>
11. Have you ever been denied or had revoked any occupational or professional registration, license or permit which you have not previously reported to NSCN?	YES <input type="checkbox"/> NO <input type="checkbox"/>
12. Were you ever the subject of an investigation, disciplined by or expelled from any university or school of nursing which you have not previously reported to NSCN?	YES <input type="checkbox"/> NO <input type="checkbox"/>
13. Have you ever been suspended or terminated from any employment which you have not previously reported to NSCN?	YES <input type="checkbox"/> NO <input type="checkbox"/>
14. In addition to the above, is there, to your knowledge or belief, any event, circumstance or condition concerning your competence, character, capacity, conduct or reputation that may impact your registration and ability to practice safely?	YES <input type="checkbox"/> NO <input type="checkbox"/>
IF ANSWERING "YES" TO QUESTIONS 1-14, PLEASE ATTACH AN EXPLANATION.	

SECTION D: CURRENCY OF PRACTICE

Have you practiced nursing in the last year?	<input type="checkbox"/> Yes	<input type="checkbox"/> No
Have you practiced as a nurse within the last 3 years in the designation (i.e., LPN, RN or NP) you are applying for?	<input type="checkbox"/> Yes	<input type="checkbox"/> No
Have you practiced 320 hours as a nurse in the last 5 years in the designation (i.e., LPN, RN or NP) you are applying for?	<input type="checkbox"/> Yes	<input type="checkbox"/> No
Have you passed the registration exam for the designation (i.e., LPN, RN or NP) you are applying for no later than three licensing years prior to your application?	<input type="checkbox"/> Yes	<input type="checkbox"/> No
Have you practiced as a nurse within the last 10 years in the designation (i.e., LPN, RN or NP) you are applying for?	<input type="checkbox"/> Yes	<input type="checkbox"/> No
In the past five licensure years, have you successfully completed an entry-level nursing program or a re-entry program, competence assessment with or without additional education, or bridging education for the same designation (i.e., LPN, RN or NP) you are applying for?	<input type="checkbox"/> Yes	<input type="checkbox"/> No

SECTION E: SIGNATURE DECLARATION

By signing this application form:

I authorize the collection, use and disclosure of personal information concerning myself as described in the Nova Scotia College of Nursing (NSCN) Privacy of Registrant Information Policy. You can find this policy on the NSCN website at www.nscn.ca/privacy-policy

In addition, I authorize NSCN to carry out the procedures necessary for the assessment of my eligibility for the competence assessment or nursing re-entry program. This includes making copies of my application documents for the purpose of assessment and/or contacting the institutions or authorities stated on this application to verify the authenticity of my documents and the information provided in my application. This Signature Declaration allows NSCN to contact other regulatory bodies and obtain information pertinent to my application. I agree NSCN can send a copy of this Signature Declaration to other regulatory bodies allowing them to release information to NSCN.

I understand that all documents submitted to NSCN become the property of NSCN and will not be returned to me. I also understand that documents that are not provided in English will require official translation before being submitted to NSCN. Any costs associated with the translation of documents is my responsibility.

I declare that all of the information I have provided in my application is complete and truthful.

I understand that NSCN will immediately stop the assessment of my application and that my application will be cancelled, the competence assessment or nursing re-entry program will be refused, and I may be prohibited from applying to NSCN in the future if:

1. I have provided any inaccurate information; or
2. I have omitted required information; or
3. NSCN determines that any documents submitted during the application or assessment process have been altered, tampered with or forged.

This applies to all documents received during the application process, including written correspondence. NSCN will not issue a refund and will retain all documents submitted with my application.

This Signature Declaration authorizes NSCN to share with other Canadian regulatory bodies that my application for registration has been refused because of one of the three reasons listed above.

I understand that in order to practise nursing in Nova Scotia, I am required by law to hold a licence with NSCN before I start work, including any orientation.

I have read and understand the above and the information on this form and agree to the terms stated herein.

PRINT NAME	DATE
SIGNATURE OF APPLICANT	



CONSENT FOR RELEASE OF INFORMATION

FOR NURSING RE-ENTRY PROGRAM

Licensed Practical Nurse (LPN) | Registered Nurse (RN)

500 - 120 Western Parkway
 Bedford, Nova Scotia B4B 0V2
 Tel: 902-444-6726
 Toll-free (NS) 1-833-267-6726
 fax: 902-377-5188
 registration@nscn.ca

SURNAME	FIRST NAME	MIDDLE NAME	PREVIOUS NAME
NSCN REGISTRATION NUMBER	STREET ADDRESS		
CITY/TOWN	PROVINCE	COUNTRY	POSTAL CODE
PRIMARY PHONE NUMBER	SECONDARY PHONE NUMBER	EMAIL ADDRESS	

EDUCATIONAL INSTITUTION

NAME OF SCHOOL OF NURSING/NURSING EQUIVALENT PROGRAM	YEAR GRADUATED

I HEREBY AUTHORIZE THE NOVA SCOTIA COLLEGE OF NURSING (NSCN) TO RELEASE TO THE NURSING RE-ENTRY PROVIDER, A COPY OF THIS CONSENT FOR RELEASE OF INFORMATION CONFIRMING MY PARTICIPATION IN THE NURSING RE-ENTRY PROGRAM.

I HEREBY AGREE TO FURTHER CORRESPONDENCE BETWEEN THE RE-ENTRY PROVIDER AND NSCN AS IT PERTAINS TO MY PROGRESS TOWARD PROGRAM COMPLETION, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO EDUCATION COURSE ENROLLMENT, PROGRESS AND COMPLETION.

PRINT NAME	SIGNATURE	DATE

YOUR APPLICATION HAS BEEN APPROVED FOR THE NEXT STEPS!

You can choose when to activate your conditional licence or start the registration exam process based on your individual circumstance. You have 4 options for next steps!

GET A CONDITIONAL LICENCE & APPLY TO TAKE THE EXAM NOW	GET A CONDITIONAL LICENCE NOW & TAKE THE EXAM LATER	TAKE THE EXAM NOW & GET A CONDITIONAL LICENCE LATER	GET A CONDITIONAL LICENCE LATER & TAKE THE EXAM LATER
<p>This option is best for international nurses who:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Have a job offer & an immigration pathway, or • Are ready to practise as a nurse in Nova Scotia and • Are ready to take the registration exam¹ 	<p>This option is best for international nurses who:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Have a job offer & an immigration pathway, or • Are ready to practise as a nurse in Nova Scotia but, • Want more time to prepare for the registration exam 	<p>This option is best for international nurses who:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Do not have a job offer or an immigration pathway, or • Are not ready to practise as a nurse in Nova Scotia but, • Are ready to take the registration exam 	<p>This option is best for international nurses who:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Are waiting for a job offer or an immigration pathway, or • Are not ready to practise as a nurse in Nova Scotia or ready to take the registration exam
<ul style="list-style-type: none"> • You must activate your conditional licence within 12 months from the date NSCN first made you eligible² • Your conditional licence is activated when you pay for it • Conditional licences are valid for 4 months and may be renewed within the 12-month eligibility period 		<ul style="list-style-type: none"> • Your Verification of Registration (VOR) form is valid for 24 months and Criminal Record Check (CRC) is valid for 6 months • If they expire before you activate your conditional licence, you may be required to re-submit new documents or declarations 	
<ul style="list-style-type: none"> • When you are ready to activate your conditional licence, log in to the Applicant Portal and pay the conditional licence invoice 		<ul style="list-style-type: none"> • When you are ready to start the process to write the registration exam, log in to the Applicant Portal and pay the exam invoice 	

¹ The NCLEX-RN can be taken at any Pearson Vue Testing location offering the exam. The CPNRE can be taken anywhere in the world if internet service and computer equipment meet the minimum requirements of the online proctoring service.

² International nurses living abroad must activate their conditional licence within 12 months of the date they arrive in Canada to work.